**FICHE 1.2.3**

**DEVELOPPER DES ACTIONS QUI « DONNENT ENVIE D’ECOLE »**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 1**  **Axe 2** | **Enjeu : Prévenir le décrochage scolaire des enfants des quartiers prioritaires et renforcer l’appétence pour l’école** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | * La lutte contre le décrochage scolaire fait l’objet de dispositifs de droit commun. Le contrat de ville doit permettre de mieux articuler ce droit commun avec les actions et dynamiques conduites par les acteurs de quartier (cf. fiche 1.2.2.) * Quand les conditions de vie sont difficiles ou les perspectives d’un parcours de réussite ne sont pas appréhendées par les parents, le lien entre les enfants et l’école, et plus largement l’appétence pour un parcours scolaire réussi doit pouvoir être encouragé dans les quartiers. |
| **Objectifs et dynamiques** | * Elaborer et animer des actions éducatives renforçant l’appétence des enfants pour les apprentissages et pour un parcours scolaire réussi. |
| **Réalisations attendues** | * Actions éducatives en tant que telles (accompagnement éducatif, ateliers pédagogiques, etc.), et des actions culturelles, sportives, accès au numérique, média techniques et scientifiques développant l’appétence des enfants pour les apprentissages * Interventions croisées (dans les établissements scolaires, dans les lieux de vie du quartier) des établissements scolaires d’une part, des autres partenaires du contrat de ville d’autre part, dans le cadre d’actions ciblées (prévention santé, sport, culture, numérique, média, techniques et scientifiques, voire sur des thèmes plus ciblés sur la persévérance scolaire – effort, progrès, échecs…) * Actions permettant d’impliquer les parents dans l’école (interventions des parents en milieu scolaire, lieux destinés aux parents au sein des établissements) ou dans le suivi des parcours scolaires de leurs enfants (mallette des parents, actions éducatives familiales) |
| **Effets attendus** | * Les établissements, les acteurs du quartier et les parents/habitants sont co-impliqués dans l’élaboration et la conduite d’actions éducatives (au sens large) * L’envie d’école et l’ambition pour un parcours scolaire réussi sont renforcées chez les enfants des quartiers |
| **Echelle Territoriale** | * Quartiers |
| **Animateur** | * Animation dans le cadre des projets de quartier par les villes, dans le cadre de l’animation territoriale du contrat de ville |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | * Partenaires : Education nationale (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et établissements scolaires) ; Communes ; CAF ; Conseil départemental ; DDCS ; Région * Acteurs : établissements scolaires, REAAP (réseau d’écoute, d’appui et d’accompagnement des parents, lieux d’accueil Parents), centres sociaux, opérateurs associatifs * Dispositifs : contrats locaux d’accompagnement à la scolarité, programme de réussite éducative ; actions éducatives en lien avec les parents (CAF, Actions éducatives familiales…), plateforme PSAD ; référents décrochage scolaires ; ma « seconde chance » (service en ligne d’orientation pour les jeunes en décrochage scolaire) ; « droit au retour en formation » (Etat), mission de lutte contre le décrochage scolaire |
| **Financements mobilisables** | * Crédits de droit commun : éducation nationale, Région, ... * Appel à projet politique de la ville |
| **Calendrier** | * En continu |
| **indicateurs de réalisation** | * Augmentation des actions sus-citées (actions éducatives, actions croisées école/partenaires/ parents) * Nombre d’enfants bénéficiant de ces actions |
| **Indicateurs d’effets** | * Augmentation de la fréquentation des actions « éducatives » au sens large * Indicateurs de réussite scolaire de l’éducation nationale * Indicateurs du décrochage scolaire |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | * Enjeu 1.1.1. Adapter en continu les dispositifs, équipements et l’offre de services au regard des besoins de chaque quartier prioritaire * Enjeu 1.2.2. Prévenir le décrochage scolaire des enfants des quartiers prioritaires et renforcer l’appétence pour l’école. Fiche « faire connaître les dispositifs de droit commun à tous les acteurs afin de mieux les mobiliser » * Enjeu 1.2.3. Développer l’accès et adapter l’offre éducative en continu pour les enfants et les adolescents * Enjeu 1.2.4. Développer les dynamiques de soutien à la parentalité et renforcer le lien avec les familles * Axe 1.3. Favoriser la prévention et l’accès à la santé dans les quartiers prioritaires * Enjeu 3.1.1. Restaurer la confiance des habitants des quartiers prioritaires pour un parcours professionnel réaliste * Axe T.1. Prévenir et lutter contre les discriminations (représentations et stéréotypes) * Axe T.2. Jeunesse * Axe T.3. Promouvoir l’égalité hommes femmes dans les quartiers |